



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 75074

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport d'information sénatorial n° 223 de M. François Trucy, intitulé « Les jeux de hasard et d'argent en France : l'Etat croupier, le Parlement croupion ? ». Selon le rapporteur, la Française des jeux s'est vu reprocher d'avoir abusé de sa position dominante pour certaines prestations. Entreprise d'Etat, elle se doit, sans défaillance, de donner l'exemple. Il souhaiterait connaître sa position sur cette constatation.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75074

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1841